

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL****Du lundi 28 septembre 2020 à 20h00, à la salle des fêtes**

Réunion ce jour sur convocation à l'ensemble des conseillers par mail du 21/09/2020

**Ordre du jour :**

1. Validation du compte-rendu du 20 juillet 2020
2. Sécurité routière
3. Vente parcelles de bois
4. Schéma Communal de Défense Extérieure contre l'Incendie
5. Règlement de la salle des fêtes
6. Vente parcelle lotissement « En Mal Pommier »
7. Chemin de Sapey
8. Réfection mur extérieur de l'école et croix devant l'église
9. Achat divers matériels
10. Commission communale des impôts directs
11. Questions diverses

Présents : Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Céline COLAS, Michel CUINET, Thierry JANIER-DUBRY, Sylvie LEFEBVRE, Bertrand MONOT, Yann PATULA, Yann ROTA, Isabelle TISSOT (10 présents)

Excusé : Cédric CHARRIERE

Sylvie LEFEBVRE est élue secrétaire de séance.

**1. Validation du compte-rendu du 20 juillet 2020**

Le compte-rendu est lu et adopté à l'unanimité.

**2. Sécurité routière**

Comme suite à notre réunion de travail du 27 juillet, un nouveau cahier des charges avec les demandes de prestations complémentaires a été adressé au cabinet ABCD.

Un devis complémentaire est présenté, il s'élève à 2380 € HT. Il s'ajoute au devis initial de 3910 € HT, soit un total de 6290 € HT (7548 € TTC)

Les devis sont à valider pour poursuivre l'opération et autoriser la maire à demander des subventions.

Le conseil approuve à l'unanimité.

**3. Parcelles de bois**

Plusieurs parcelles sont proposées à la vente. Les membres de la commission bois ont analysé l'offre et émettent un avis défavorable.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de suivre cet avis.

**4. Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie**

La commune, par le biais de Guillaume Colas, ex chef de centre du CPI de Meussia, avait réalisé en 2017 un premier inventaire des moyens disponibles dans le cadre de la lutte contre l'incendie sur la commune (bornes et poteaux incendie, citerne...).

Cet inventaire a permis de représenter la couverture incendie de la commune et d'envisager, lors des travaux

de renouvellement du réseau d'eau, la pose de deux nouveaux poteaux d'incendie afin d'améliorer notre couverture (travaux réalisés en 2018)

Suite à une évolution réglementaire, la défense contre l'incendie devient un véritable service public et incombe par conséquent à la commune.

Il devient donc nécessaire de réaliser une étude globale sur la défense incendie de la commune.

Le coût lié à cette assistance proposée par le SIDEC s'établit à 2898,50 €HT soit 3478.20 € TTC.

Maxime Ballaud ne prend pas part au vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres votants.

## **5. Règlement de la salle des fêtes**

Présenté lors du dernier Conseil, nous avons à le valider pour le mettre en application.

Par rapport à la précédente délibération, sur les coûts facturés pour la location de la salle des fêtes, il est ajouté une caution de 20 euros pour les jeunes de moins de 18 ans.

Le conseil approuve ce règlement à l'unanimité.

## **6. Lotissement : vente parcelle 9**

M. Léo CHAMFREMOY et Mme Mathilde NEVES, domiciliés à Crenans, souhaitent acquérir la parcelle 9, d'une superficie de 802 m<sup>2</sup> pour un montant de 40 050 € TTC.

Le conseil approuve à l'unanimité.

## **7. Chemin de Sapey**

Le chemin de Sapey menant à la cabane de chasse et au parc de Sapey est en mauvais état. Il est proposé de le renforcer à un coût raisonnable. Si le Conseil en est d'accord, la commune achèterait le volume de concassés nécessaire et Gilbert assurerait la mise en place des matériaux avec son matériel. Coût maximum : 1290 €HT (1572 €TTC)

Le conseil valide ce devis.

## **8. Devis pour la reprise du mur de l'école et de la croix devant l'église**

Ce sujet est différé à la prochaine réunion dans l'attente d'éléments complémentaires.

## **9. Achat divers matériels**

Cette proposition d'achats concerne le matériel suivant :

- Dix barrières de sécurité de 2 mètres à 66 € l'unité. (Elles sont nécessaires lors de manifestations)
- Une poubelle (84,60€) + 1 poteau de fixation (40,79€) pour l'aire de convivialité
- Un support pour les vélos à installer à proximité de l'école. (154,50€)

Coût total : 1016 € TTC (frais de port compris)

Les devis sont tous acceptés à l'unanimité.

## **10. Commission communale des impôts directs**

Pour constituer la commission communale des impôts directs, la DGFIP demande à la commune de désigner 12 titulaires et 12 suppléants. Au final, l'administration fiscale ne choisira que 6 titulaires et 6 suppléants.

## **13. Questions diverses**

- Point alimentation en eau : l'eau est jugée de bonne qualité suite aux différentes analyses. La vanne électrique, permettant l'alimentation des réservoirs par le syndicat de Vouglans est hors service. La manipulation se fait donc manuellement, dans l'attente d'un devis de réparation.

- Le fleurissement du village est bien apprécié. La municipalité remercie les personnes qui ont assuré l'arrosage durant l'été.
- Tarif de l'eau facturé en 2020 : pas d'augmentation par rapport à 2019
- Sictom : suite à la dernière réunion du Sictom, le délégué de la commune, Michel Cuinet, nous informe que le coût moyen de l'enlèvement des ordures ménagères est de 75 €/personne et que, durant le mandat, le président du Sictom souhaite la généralisation des mollocks.
- Point rentrée scolaire : la nouvelle chaudière est en service depuis le 26 septembre. La peinture du portail sera refaite par Didier pendant les vacances de la Toussaint. Des travaux de rénovation de la salle du milieu sont à prévoir et des devis seront présentés au sivos pour 2021.
- Bâtiments Berrod : madame le Maire propose aux conseillers municipaux de participer à une visite des bâtiments le samedi 17 octobre à 10h00, en présence du directeur technique.
- Proposition de vente de bâtiments par Madame Jouffroy (rue de Giron) : le Conseil municipal ne souhaite pas donner suite.
- Nourrissage des chats errants : une lettre recommandée a été adressée aux personnes nourrissant quotidiennement les chats errants devant le nouveau cimetière et sur d'autres points de la commune, pour les avertir qu'un arrêté d'interdiction existe et donc, qu'ils agissent en toute illégalité.
- Elagage : plusieurs chemins seront élagués au cours de l'automne (le budget est déjà prévu)
- Gendarmerie : madame le maire informe le conseil municipal de l'arrivée d'un courrier de la gendarmerie relatif aux actes de violence sur les chevaux ; et d'un autre courrier concernant les mesures de prévention pour lutter contre les vols dans les églises.
- Recensement 2021: il aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021
- La commission animation/communication se réunira pour proposer une solution en remplacement du traditionnel repas du 11 novembre qui ne peut avoir lieu.

La séance est levée à 22h20.

La secrétaire de séance,

Sylvie Lefebvre

Le Maire,

Isabelle Tissot